

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS,  
AGRICILES ET FORESTIER  
Séance du 11 mai 2023

Dossier n°	PC 01041922D0004
Pétitionnaire	SASU VILLEMoyENNE PV
Objet	Réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance d'environ 9MWc
Adresse du projet	Villemoyenne

Vue aérienne



Extrait cadastral



Description du projet

Le projet consiste en l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur une surface de 7,64 ha et la création de 2 postes de transformation, 1 poste de livraison et 1 local de maintenance.

La commune est régie par un PLU, le terrain se trouve en zone Nc, compatible avec les constructions d'intérêts publics. Le Maire est favorable à ce projet.

Tous les services consultés (DREAL, SDIS, SEB, DRAC, ARS, ENEDIS, SLA, SEAF et chambre d'agriculture) ont émis des avis favorables, certains avec prescriptions.

Ce Permis de construire est soumis à l'avis simple de la CDPENAF (art L.111-4 alinéa 2 et L. 111-5 du CU).

Avis de la CDPENAF du 11 mai 2023

Avis Favorable à l'unanimité avec la recommandation de l'utilisation d'une couleur de clôture plus adaptée à la situation du projet (environnement naturel au sein du PNRF0)

Le directeur adjoint



Christophe CHAPPEL